



LES DÉBUTS OFFICIELS DE TIMBRES-POSTES

GUY DES RIVIÈRES
F.R.P.S.C.

Lorsque le timbre-poste débuta, les gens ne l'utilisèrent pas beaucoup, la coutume était bien ancrée de maller les lettres à charge de payer le port par le destinataire. On croyait qu'il était impoli de payer la poste au préalable et que cela constituait une insulte au destinataire, laissant croire qu'il était incapable de payer cette petite somme; mais surtout on croyait qu'elle avait plus de chance d'arriver parce que la poste ne serait payée qu'à l'arrivée.

Les timbres avaient été émis pour activer la manutention des lettres et diminuer les écritures et entrées comptables par les maîtres de poste. Ils devaient inscrire à la main le tarif sur la lettre, indiquer si la charge avait été payée ou était payable et tenir compte des recettes provenant de cha-

le tarif de 5 cents, les Postes exigèrent 7 cents du destinataire d'une lettre non payée au préalable, croyant ainsi forcer les gens à payer au préalable avec des timbres-poste. Les lettres figures 1 et 2 illustrent cet usage. Ceci eut pour effet de grandement propager l'usage du timbre-poste de sorte que le 1er octobre 1875 l'utilisation du timbre-poste fut décrétée. Les employés des postes à partir de ce moment, soit retournaient la lettre à

mai 1853, une loi fut passée décrétant qu'à partir du 1er juillet 1853 pour toute lettre circulant à l'intérieur de Paris le taux serait réduit de 15 centimes à 10 centimes; la loi ajoutant que le tarif restait le même soit 15 centimes pour une lettre non munie d'un timbre, en fait le timbre de 15 centimes fut retiré de la circulation.

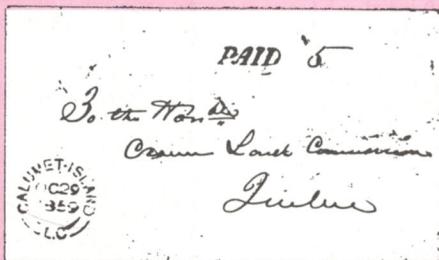


Fig. 1

que lettre. Toutes ces écritures étaient éliminées par la vente et l'usage de timbres-poste.

Devant le peu d'enthousiasme du public, les divers pays qui utilisaient le timbre-poste prirent différentes mesures pour encourager l'utilisation des timbres-poste.

Au Canada, par exemple, on abandonna le système compliqué du poids et de la distance pour un tarif uniforme de 3 pence pour n'importe où au pays sans tenir compte de la distance, ceci pour une lettre ordinaire de 1/2 once; cependant l'utilisation du timbre-poste n'était pas obligatoire, elle ne le devint qu'en 1875.

Au début, même si la lettre n'était pas payée au préalable, il n'y avait aucune surcharge en conséquence, c'était 3 pence que le destinataire d'une lettre impayée devait verser. Cependant en 1859, avec l'arrivée du système décimal et

l'envoyeur si possible, sinon chargeaient double tarif au destinataire.

En France on rencontrait les mêmes problèmes et la même réticence des gens à se servir du timbre-poste; déjà en 1849 avec l'arrivée des timbres-poste le tarif avait été réduit, mais les gens continuaient à maller leurs lettres non timbrées.

On imagina alors un système pour induire les gens à utiliser le timbre-poste. Le 7

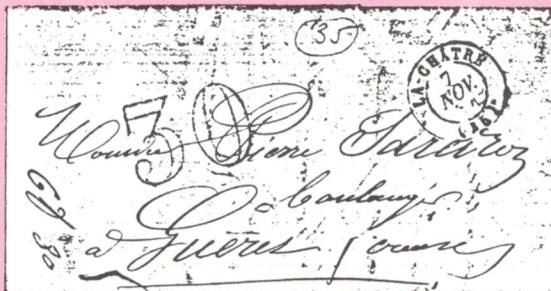


Fig. 2

succès se traduisant dans l'augmentation considérable de l'usage des timbres, le gouvernement décida d'étendre ce système à toute la France.

En conséquence, dès le mois de mai 1854, le tarif pour toutes lettres circulant en France, hors Paris, qui était de 25 centimes fut réduit à 20 centimes pour une lettre de 7 1/2 grammes. C'est à cette époque que fut fourni aux maîtres de poste un tampon consistant en un large «30» double ligne que l'on trouve sur les lettres de cette époque et qui était apposé à toute lettre à être payée par le destinataire, figure 3. Il est à remarquer que dans le cas de lettre recommandée qu'on appelait alors lettre chargée, le paiement au préalable était obligatoire. Il est intéressant de constater comment cette mesure a été un succès si on se réfère aux statistiques de cette période.

Période	Proportion des lettres payées d'avance	Lettres non payées d'avance
1848 (avant le timbre)	10%	90%
1848 (année du timbre)	15%	85%
1850-1851	20%	80%
1852	22%	78%
1853 (année de la première loi)	49%	51%
1854-1855 (année de la deuxième loi)	85%	15%
1860	89%	11%

Les maisons de commerce coopérèrent pleinement se servant de libelles sur leurs envois avisant qu'à l'avenir ils paieraient toutes leurs lettres au préalable et demandant à leurs clients d'agir ainsi de façon à prendre avantage de l'économie résultant du nouveau système. Le public réalisant rapidement les bénéfices du nouveau système et devant le

A la lecture de ces chiffres on constate immédiatement le remarquable succès des mesures adoptées pour induire le public à faire usage du timbre-poste.

Malheureusement, je n'ai pu me procurer, si toutefois elles existent, de telles statistiques pour le Canada.

Comme vous pouvez le constater, l'usage universel du timbre-poste ne fut pas chose facile et que cela a pris de nombreuses années avant que le public s'habitue à utiliser couramment le timbre-poste. C'est aussi ce qui explique la rareté des lettres timbrées datant des premières années des timbres; ainsi en France, à peine 15% des lettres étaient affranchies avec des timbres en 1849. Ajoutez le grand nombre de lettres détruites et vous avez une idée du facteur de rareté des premiers timbres sur lettre.